



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE ET
LIVRAISON DE FUEL DU CENTRE DE
VACANCES A HABERE POCHE PASSE AVEC
LA SOCIETE VALLIER PRODUITS PETROLIERS
SAS**

**DÉCISION N° DM-20-102
EN DATE DU 27 MARS 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP et au Profil acheteur de la Ville le 20 décembre 2019 relatif à l'accord-cadre pour la fourniture et livraison de fuel du Centre de vacances à Habère Poche (74420) ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société VALLIER PRODUITS PETROLIERS jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché de fourniture et livraison de fuel du Centre de vacances à Habère Poche (74420) avec la société VALLIER PRODUITS PETROLIERS, domiciliée, 12 avenue de la Mavéria, 74940 ANNECY LE VIEUX, représentée par Monsieur Stéphane VALLIER, Directeur Général.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande dont les quantités annuelles sont susceptibles de varier de la manière suivante :

- Minimum de 5 000 litres
- Maximum de 30 000 litres.

Le marché est traité à prix unitaire sur la base des tarifs de prix publics du titulaire annexés l'acte d'engagement appliqués aux quantités réellement exécutées.

Les fournitures seront rémunérées par application, aux quantités exécutées, du rabais de 110 € HT le m3, soit 13 %.

L'accord-cadre est passé pour une période d'un an, reconductible de manière tacite deux fois par période d'un an sans que la durée totale n'excède 3 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL